

Vos droits et démarches : [cliquez ici](#)

Le Relais Services Publics

Afin de faciliter vos démarches administratives, les **Relais Services Publics** vous Accueillent, vous Informent et vous Orientent !!

[Relais Services Publics](#)



Des permanences a Mézin et à SOS...et dans d'autres communes du Pays d'Albret !

A MEZIN, le jeudi de 9 h à 12 h - mairie 1er étage A SOS, le mardi de 9 h à 12 h - mairie

Les démarches administratives

Écrit par mairie-FC

Mercredi, 08 Septembre 2010 13:09 - Mis à jour Jeudi, 19 Janvier 2017 14:18
